



Le CONSIL 47 en 2023

Plus de 10 ans de conseils juridiques non statutaires au service des collectivités du département

La mission juridique Conseil 47 repose fondamentalement sur le conseil de proximité à l'attention des élus et agents publics du département.

La philosophie de la mission s'appuie, depuis le départ, sur un triple objectif :

- ✓ Conseiller et aider préalablement à la prise de décision.
- ✓ Partager et échanger en prenant appui sur une expérience issue de la connaissance du tissu local.
- ✓ Apporter des réponses dans des délais très réactifs.

À travers ces 3 grands principes, le Conseil 47 s'érige comme le garant de l'action juridique locale par des réponses ciblées, appropriées et évolutives.

L'originalité de la mission sur le département est décomposée en deux actions :

- Elle se positionne sur la prise en charge de tout pan du droit des collectivités territoriales.
- Elle se veut un complément solide de toute autre structure publique ou privée.

La mission juridique a également été profondément transformée au 1^{er} janvier 2023 ; d'abord par la dénonciation par le CDG 47 de l'ancienne convention dont l'ancienneté de 10 ans devenait inadaptée pour coller aux évolutions et aux besoins des collectivités ; d'autre part car la mise en place d'une nouvelle convention, plus transparente et plus porteuse, était rendue nécessaire.

Chiffres clés

► 187 collectivités adhérentes à ce jour (Décembre 2023) :

- 177 communes
- 0 CCAS
- 0 communauté d'agglomération
- 5 communautés de communes
- 5 syndicats

Communes de - de 250 habitants + Établissements publics de - de 4 agents	Communes de 250 à 499 habitants + Établissements publics de 4 à 7 agents	Communes de 500 à 999 habitants + Établissements publics de 8 à 10 agents	Communes de 1000 à 1999 habitants + Établissements publics de 11 à 19 agents	Communes de 2000 à 3499 habitants + Établissements publics de 20 à 29 agents	Communes de 3500 à 4999 habitants + Établissements publics de 30 à 59 agents	Communes de 5000 à 9.999 habitants + Établissements publics de 60 à 119 agents	Communes de 10.000 habitants et plus + Établissements publics de 120 agents et plus	TOTAL
45 + 1	48 + 3	45 + 0	23 + 0	12 + 2	3 + 3	1 + 0	0 + 1	187
24,6 %	27,27 %	24,06 %	12,3 %	7,49 %	3,21 %	0,53 %	0,54 %	100%

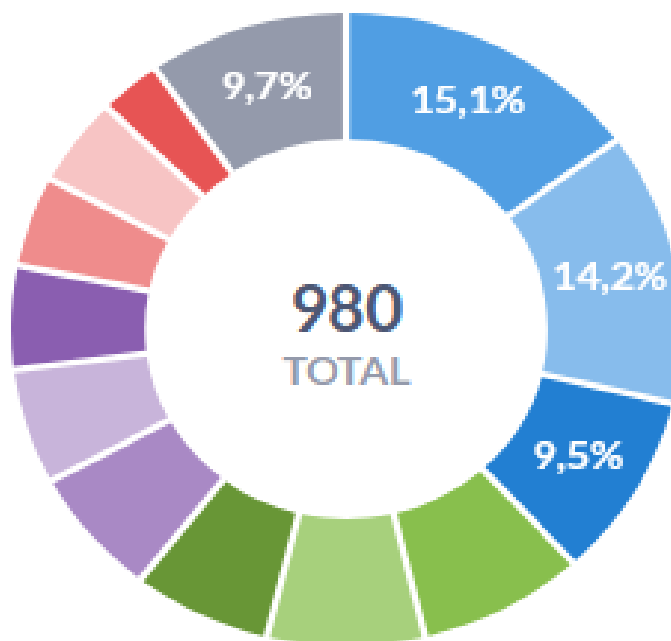
Au 20 décembre 2023 :

- ▶ 980 tickets (affaires ouvertes) pour un total de 1.900 interventions (ou tâches), c'est-à-dire qu'un seul ticket engendre en moyenne 2 échanges : une demande reste alors « vivante » ou ouverte tant qu'elle n'a pas été résolue. Cela montre également la complexité croissante des affaires soumises au Consil 47 puisque les différents échanges dans un même ticket reflètent des besoins issus de demandes complémentaires ou de précisions.
- ▶ Sur ces 980 tickets, 910 tickets ont fait l'objet d'une solution (ticket résolu et clôturé) soit un ratio de 93 %. Les autres tickets sont soit arrivés en tant que nouvelle demande, soit en cours d'analyse et de recherche, soit en position d'attente c'est-à-dire demandant des retours d'informations et / ou de pièces et documents de la part des collectivités.
- ▶ 1 intervention spécifique à la carte pour des collectivités non adhérentes
- ▶ 1 interventions spécifique à la carte pour une collectivité déjà adhérente
- ▶ 1 intervention groupée pour le compte de 28 communes (20 adhérentes et 8 non-adhérentes) sur un recours gracieux ayant pour finalité de demander au gouvernement de revoir sa position quant à la non-reconnaissance en catastrophe naturelle sur le phénomène de retrait-gonflement des sols argilo-calcaires suite à la sécheresse de 2022.
- ▶ Note d'information publiée : pas de note publiée cette année
- ▶ 10 Mag Consil 47
- ▶ 1 Info-flash : 22 novembre 2023 - Les nouveaux seuils de passation des marchés publics et leurs incidences à compter du 1^{er} janvier 2024
- ▶ 18 collectivités ont validé l'option marchés publics

Répartition des tickets par catégories (domaines traités par le Conseil 47) :

Consil47 - Période - TOP Catégorie

- Adhésion ...
- Marchés ...
- Domaine ...
- Consil 47
- Pouvoirs ...
- Droit des ...
- Droit fun...
- Domaine ...
- Urbanisme
- Conseils ...
- 3 plus



Plus explicitement en nombre de tickets par domaines (par ordre alphabétique) :

- ▶ Actes administratifs (aide à la rédaction, délibérations, arrêtés, contrôle de légalité, accès aux documents administratifs, certificats divers, conventions et protocoles, etc. = 14
- ▶ Autres (domaines non déterminés / non catégorisés) = 92
- ▶ Conseils divers (tous domaines généraux ou spécifiques ne rentrant spécifiquement dans aucune des catégories) = 42
- ▶ Domaine privé des collectivités = 93
- ▶ Domaine public des collectivités = 57
- ▶ Droit des assemblées délibérantes = 65
- ▶ Droit électoral = 18
- ▶ Droit funéraire = 64
- ▶ Eau / assainissement = 3
- ▶ EPCI / syndicats = 9
- ▶ ERP (Établissements Recevant du Public) / IOP (Installation Ouverte au Public) = 12



- ▶ Etat civil = 13
- ▶ Finances publiques = 12
- ▶ Fonctionnement général du Conseil 47 = 148
- ▶ Marchés publics / commande publique = 143 (dont 3 sur les concessions / DSP)
- ▶ Pouvoirs de police du maire = 74
- ▶ Recours administratif et contentieux = 42
- ▶ Urbanisme = 51
- ▶ Vie scolaire = 28

		2023						
Actes administratifs	Nombre	14						
	Évolution /année n-1							
Autres	Nombre	92						
	Évolution /année n-1							
Conseils divers	Nombre	42						
	Évolution /année n-1							
Domaine privé des collectivités	Nombre	93						
	Évolution /année n-1							
Domaine public des collectivités	Nombre	57						
	Évolution /année n-1							
Droit des assemblées délibérantes	Nombre	65						
	Évolution /année n-1							
Droit électoral	Nombre	18						
	Évolution /année n-1							
Droit funéraire	Nombre	64						
	Évolution /année n-1							
Eau / assainissement	Nombre	3						
	Évolution /année n-1							



EPCI / syndicats	Nombre	9						
	Évolution /année n-1							
ERP / IOP	Nombre	12						
	Évolution /année n-1							
Etat civil	Nombre	13						
	Évolution /année n-1							
Finances publiques	Nombre	12						
	Évolution /année n-1							
Fonctionnement général du Conseil 47	Nombre	148						
	Évolution /année n-1							
Marchés publics / commande publique	Nombre	143						
	Évolution /année n-1							
Pouvoirs de police du maire	Nombre	74						
	Évolution /année n-1							
Recours administratif et contentieux	Nombre	42						
	Évolution /année n-1							
Urbanisme	Nombre	51						
	Évolution /année n-1							
Vie scolaire	Nombre	28						
	Évolution /année n-1							
TOTAL	Nombre de tickets	980						



Bilan et comparatif global par année (année de base = 2023)

		2023						
Collectivités adhérentes	Nombre	187						
	Évolution par rapport à l'année n-1							
Tickets / Affaires ouvertes	Nombre	980						
	Évolution par rapport à l'année n-1							
Tâches réalisées ou traitées (1 ticket = 1 ou plusieurs tâches)	Nombre	1900						
	Évolution par rapport à l'année n-1							



LES PRODUCTIONS DU CONSEIL 47 DEPUIS 2013

I. Moyens et fonctionnement :

► Un site internet :

- www.consil47.cdg47.fr
- Une base documentaire réservée aux adhérents (comprenant des notes, des modèles, etc.)

► Trois interlocuteurs / juristes : Mmes MALTESTE et DOUCET, M. LE MEVEL

► Une adhésion facultative formalisée par une délibération et une convention

► Une cotisation déterminée par strate de population (communes), ou d'agents (autres structures)

II. Les publications :

A. Les notes juridiques

2023

- Aucune note rédigée au cours de l'année

B. Les Info-flash :

2023

- **22 novembre** : Les nouveaux seuils de passation des marchés publics et leurs incidences à compter du 1er janvier 2024

III. Les réunions d'information (gratuites pour les adhérents – à la carte pour les non-adhérents)

2023

- **Réunions d'information délocalisées – jeudi 9 mars (Barbaste et Roquefort) et mardi 14 mars 2023 (Monflanquin et Seyches) – multithématiques – :**
 - Une commande publique évolutive et responsable :
 - 1. Nouveautés et actualités de la commande publique
 - 2. Les obligations de l'article 58 de la loi AGEC



- Cas pratique n°1 : Les interventions sur les immeubles bâtis et non bâtis - Bien distinguer les procédures de biens vacants et sans maître, de biens à l'état d'abandon, et de mise en sécurité (ancien péril)
- Les conditions de modification et les principales techniques d'achat dans les marchés publics :
 - ▶ 1. Les conditions de modification d'un marché public
 - ▶ 2. Les techniques d'achat les plus communes
- Cas pratique n°2 : Question de droit funéraire spécial - Actions ou inactions : ce que ne doit surtout pas faire le maire !